



## QUESTION ECRITE

de Monsieur le Député Dimitri Legasse  
à Monsieur le Ministre Jean-Claude Marcourt

Le 7 février 2018

### **OBJET : les Moocs**

Monsieur le Ministre,

Les massive on line open courses (Moocs), c'est-à-dire des cours en ligne rencontrent un grand succès. C'est dans l'air du temps et cela permet de suivre des cours n'importe où et n'importe quand.

C'est une révolution dans l'éducation mais pour le moment seul l'UCL est associée à la plateforme edX où se sont inscrits près de 400.000 personnes dans le monde en 4 ans.

Ces cours sont gratuits et c'est un principe important, le partage de la connaissance.

Monsieur le Ministre, j'avais donc quelques questions à ce sujet :

- Que pensez-vous des Moocs ?
- Est-ce que les autres universités de la FWB vont se lancer dans cette aventure où sont présentes sur d'autres plateformes ?
- Avez-vous une estimation du nombre d'étudiants de la FWB qui suivent des Moocs ?
- La gratuité de ces cours en ligne risque-t-elle d'être remise en cause ?



**Réponse à la question écrite n° 851  
de Monsieur le Député LEGASSE**

**Objet : Massive online open courses (MOOCS)**

Plus d'une vingtaine de questions parlementaires (orales et écrites) sur ces MOOCs en 3 ans, montrent bien l'intérêt ou les interrogations que suscitent ces cours en ligne en Fédération Wallonie-Bruxelles. Qu'ils s'agissent de MOOCs destinés aux réfugiés, des MOOCs dans le cadre de micro-masters, du sous-traitement de l'analyse de données des MOOCs, ou des MOOCs adaptés à l'Afrique francophone, les initiatives de nos établissements sont déjà nombreuses.

Il faut se réjouir évidemment du développement de nouvelles formes d'enseignement basées sur les nouveaux outils numériques et technologiques.

Les MOOCs font dorénavant partie de l'arsenal pédagogique de plusieurs de nos établissements (ULB – ULiège – UCL). Ils développent en toute autonomie leurs MOOCs sur les plateformes qui leur paraissent les plus appropriées, que ce soit EdX ou FUN. La tendance générale des MOOCs est d'évoluer actuellement vers une reconnaissance de crédits d'enseignement supérieur et c'est bien ainsi qu'ils ont été construits au sein de certains de nos établissements.

Pour reprendre quelques chiffres de l'UCL, en janvier 2018, sur les 24 MOOCs disponibles et les 75 éditions depuis février 2014, 403.000 personnes ont été inscrites dont 80.000 apprenants actifs. Cela correspond à 13.800 étudiants de l'UCL ayant suivi un MOOC dans le cadre de 68 cours (sur 8 semestres).

La gratuité des MOOCs fait généralement partie de ses caractéristiques. Ces cours en ligne sont en effet accessibles à tous sans aucun frais au départ. Par contre, l'obtention d'un certificat validant la formation est souvent payante. Dans le cadre des MOOCs développés au sein de nos établissements, il n'est évidemment pas question de faire payer à leurs étudiant·e·s des frais supplémentaires liés à ces cours.



**Groupe Socialiste**

*Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles*

**Jean-Claude MARCOURT**